



Thinking Africa

NOTE D'ANALYSE POLITIQUE

**RESSOURCES TRANSFRONTALIÈRES DU LAC ALBERT
NOUVELLE DONNE D'INTÉGRATION RÉGIONALE
OU DE CONFRONTATION MILITAIRE ?**

Par Adolphe AGENONGA CHOBER
(Doctorant en Relations internationales)

RÉSUMÉ/ABSTRACT

La découverte du puits pétrolier dans le Lac Albert, espace situé à cheval entre l'Ouganda et la République Démocratique du Congo (RDC), a entraîné la modification de fond en comble de la donne géopolitique dans la région. C'est, sans doute, sur fond des tensions persistantes entre les deux États que cette découverte est intervenue. Dès lors, il apparaît, clairement, que l'entrée en lice de cette nouvelle ressource dans cette région redessine, de plus en plus, les enjeux de la politique étrangère, comme en témoignent de nombreux accrochages militaires entre les forces armées congolaises (FARDC) et ougandaises (UPDF) autour de cette zone sur laquelle, désormais, le projecteur de deux États est braqué.

En visitant le passé récent de l'Ouganda et de la RDC, le diagnostic démontre que pour leurs intérêts stratégiques, ils ne se sont pas empêchés de recourir à la force, comme pour se prévaloir de « *Monstre Froid* »¹, une formule machiavélique fondant les rapports entre les États sur la cosmogonie juridique, idées figurant dans les réflexions de Hans Morgenthau et de Georges Kennan. La paix et la guerre étant les « *deux faces du même Janus* » comme le soulignent Gaston Bouthoul et Carrere², ces États choisiront lequel de deux scénarios face aux enjeux aussi vitaux que ceux des hydrocarbures ?

Cette note tente d'apprécier dans quelle mesure les ressources pétrolières du lac Albert peuvent constituer un catalyseur d'intégration ou de déflagration de la région. Elle examine, par ailleurs, les mécanismes privilégiés par les deux États pour maximiser les opportunités que leur présente ce pétrole et les vulnérabilités qui les guettent.

Enfin, le dernier volet de cette analyse s'emploie à dégager les mesures envisageables pour faire de ce pétrole un outil d'intégration régionale.

The discovery of the oil well in the Lake Albert, space located on horseback between Uganda and the Democratic Republic of Congo (DRC), dragged the modification thoroughly of geopolitics deal in the region. It is, probably, on bottom of the obstinate tensions between the two States that this discovery intervened. From then on, it appears, clearly, that the entry in lists of this new resource in this region redraws, more and more, the stakes of the foreign politics, as

1. Cet auteur soutient la thèse selon laquelle les États n'ont pas de cœur. Dans la mesure où ils peuvent avoir un cœur, il serait, alors, fait de pierre car ce ne sont que les intérêts qui constituent le moteur d'action des États. Machiavel, N., *Le prince et autres textes*, Paris, Union générale d'Éditions, 2007, p.25.

2. Ces auteurs ont été abondamment commentés par Nzereka Mughendi Nissé, *Les guerres récurrentes en République Démocratique du Congo : entre fatalité et responsabilité*, Paris, L'Harmattan, 2010, p.26.

testify many military confrontation of it between the Congolese armed forces (FARDC) and Ugandan armed forces (UPDF) around this zone on which, henceforth, the spotlight of two States is aimed.

While visiting the recent past of Uganda and the DRC, strength is to note that for their strategic interests, they didn't skimp on the means to resort to strength one opposite the other, as to take advantage of the " cold Monsters ", taking, so, the words of Nicolas Machiavelli. The peace and the war being the " two faces of the same Janus " as Gaston Bouthoul and Carrere underline it, these States will choose which of two scripts face stakes as vital that those of the hydrocarbons ?

This note tempts to appreciate in what measure the oil resources of the Albert Lake can constitute a catalyst of integration or deflagration of the region. She/it examines, otherwise, the mechanisms privileged by the two States to maximize the opportunities that they present this oil and the vulnerabilities that watch them. Finally, it will be question to clear the foreseeable measures to make of this oil a tool of regional integration.

IDÉES MAJEURES

– Le Lac Albert, patrimoine commun de l'Ouganda et de la RDC, regorge des réserves du brut du pétrole dont la découverte a dessiné une nouvelle ligne de fracture entre les deux pays ;

– Face à ces enjeux, les deux acteurs ont tenté de trouver de compromis qui, en revanche, n'a pas résisté aux propensions bellicistes des parties ;

– La RDC et l'Ouganda sont deux États de la région qui, depuis des décennies, n'ont pas hésité à régler militairement leur différend ;

– La découverte de la manne pétrolière à travers leur frontière commune ouvre une nouvelle page de l'histoire de ces deux États dont la nature reste encore ambivalente.

PROBLÉMATIQUE

Pour orienter notre analyse, cette note essaie d'apporter des éléments de compréhension aux questions suivantes :

– Comment la RDC et l'Ouganda entendent-t-ils construire un nouveau rapport autour des ressources pétrolières du Lac Albert ?

– Quelles sont les vulnérabilités ou les facteurs qui entravent ces dynamiques régionales ?

– Comment cette ressource peut-elle favoriser l'intégration et le développement dans cette partie de l'Afrique ?

MOTS CLÉS/KEY WORDS

– Lac Albert, ressources pétrolières, intégration régionale, confrontation armée, FARDC et UPDF

– Lake Albert, oil Ressources, regional integration, armed confrontation, FARDC and UPDF.

I. LE LAC ALBERT, LE NOUVEL ANCRAGE GÉOPOLITIQUE DE L'AFRIQUE DES GRANDS LACS ?

Jadis réputé pour les ressources halieutiques, désormais le lac Albert s'est imposé comme une réserve du brut du pétrole de la région.

I.1. Présentation

Le lac Albert est localisé au cœur du continent africain où il sépare l'Ouganda à l'Est et de la RDC à l'Ouest³. Il mesure 160 km de long et 30 km de large. Sa profondeur maximale avoisine 51 m et connaît une élévation de 619 m au-dessus du niveau de la mer. La présence de ce lac a été portée à la connaissance du monde par l'explorateur Samuel Baker en 1864 lui attribuant le nom d'Albert, le défunt prince et époux de la reine Victoria⁴.

Septième sur l'échiquier africain et vingt-troisième sur le rang mondial, le lac Albert a porté plusieurs dénominations au cours de l'histoire. Il a partagé le même nom avec président de la deuxième République, Mobutu, alors que le pays s'appelait le Zaïre. Ce Lac Albert s'appelle, parfois, Nyanza⁵.

Par ailleurs, il faut souligner que le lac Albert fait partie intégrante du rift est-africain qui s'étend jusqu'en Mozambique. Il constitue une composante du Graben Albertine comprenant cinq blocs dont il grappille les blocs I et II mais dont le troisième (bloc III) se situe dans la vallée du Semiliki et les deux dernières (blocs IV et V) prolongent la frontière entre l'Ouganda et la RDC à hauteur du Lac Édouard⁶, plus au Sud.

La particularité de ce lac, comme souligné, est due au fait qu'il est traversé par la frontière entre les deux États et regorge de nombreuses ressources dont les hydrocarbures. Sur la rive congolaise de ce Lac, huit points de suintement des hydrocarbures ont été identifiés, représentant les Indices qui correspondent aux localités riveraines ci-après : Songa, Ziga, Gobu, Muganga, Nzonzo, Kango, Kaswa et Mahagi Port.

En Ouganda, les localités riveraines qui présentent les indices d'hydrocarbure sont, entre autres : Kibiro, Butiaba et Kaiso. L'identification de ces points de suintement lance les deux États dans une quête effrénée du pétrodollar, comme en témoigne le foisonne-

3. Yav Katshung, J., *Ressources naturelles et conflits en Afrique centrale, la série continue: la RDC et l'Ouganda de nouveau dans la danse?*, Université de Lubumbashi, Chaire UNESCO des droits de l'homme, pp.3-4.

4. *Ibidem*.

5. *Ibid*.

6. Ongendangenda Tienge, *Pour une exploitation rationnelle, formalisée et transparente des ressources pétrolières des Lac Albert et Édouard entre la RDC et l'Ouganda: analyse et pistes de solution*, Kinshasa, 2015, p.9.

ment des contrats d'exploration et d'exploitation avec les multinationales. Les entreprises Total (de nationalité française) et CNOOC (de nationalité chinoise) ont obtenu la licence d'exploration avec l'Ouganda et se sont accordées pour la construction d'une raffinerie de 30 000 baril/jour. Il faut souligner que ces entreprises ont acquis des parts des actifs d'exploration de la société anglaise Tullow Oil pour un total de 2,9 milliards de dollars⁷ en Ouganda. Dès lors, ces ressources suscitent l'espoir de l'amélioration du PIB congolais et ougandais, une nouvelle donne que nous analysons dans le point suivant.

I.2. Les ressources pétrolières du Lac Albert, une nouvelle bouffée d'oxygène à l'économie congolaise et ougandaise ?

Les enjeux autour du pétrole du Lac Albert sont importants. L'Ouganda et la RDC ont multiplié des testes sismiques et des campagnes d'explorations du gisement du Pétrole, ce qui que nous essayons de démontrer dans le point ci-après.

I.2.1. L'Ouganda derrière la manne pétrolière

Le ministère ougandais de l'énergie et des ressources minières a évalué les réserves de brut à 3,5 milliards de barils. En 2009, l'Ouganda a intensifié les campagnes géologiques justifiant d'une capacité de production allant jusqu'en 150 000 barils/jour.

En d'autres termes, les données géologiques acquises du côté de la RDC ont permis à l'Ouganda d'intensifier les campagnes géologiques qui ont abouti à l'implantation d'une capacité de production avoisinant les 150 000 barils/jour en 2009.

De commun accord avec les groupes Total et CNOOC, le gouvernement ougandais projette la construction d'une raffinerie d'une capacité de 30 000 barils/jour dont il détiendra 40 % (de la raffinerie) aux multinationales susmentionnées qui détiennent des parts des actifs d'exploitation de la société anglaise, Tullow Oil pour un total de 2,9 milliards de dollars.⁸

L'Ouganda est, plus que jamais, déterminé à entamer l'exploitation de ces hydrocarbures de par des travaux entrepris au cours de dernières années. Jusqu'en 2013, ce pays a réussi 88 forages d'exploitations pétrolières dont 76 se sont avérés un succès représentant un taux de réussite de 85 % sur les 40 % environ de la région pétrolifère effectivement explorée⁹.

I.2.2. La RDC à la chasse du pétrodollar ?

Les réserves du brut congolaises, ex-æquo avec l'Ouganda, dégage un peu plus de trois milliards de

7. *Ibid*.

8. Ongendangenda Tinge, *op. cit.*, p.31.

9. *Ibid*.

barils environ comme le démontre le test sismique d'exploration entrepris par la société canadienne Tesla. La découverte a été réalisée par Oil of Democratic Republic of Congo de la multinationale Fleurette du milliardaire israélien, Dan Gertler¹⁰.

Contrairement à l'Ouganda, avec la découverte des hydrocarbures du Lac Albert, la RDC pourrait produire 50 000 barils du pétrole/jour. Cette quantité représente le double de sa production actuelle estimée à 25 000 barils/jour, représentant 1,7 % de son PIB¹¹.

II. VERS UN PROJET D'INTÉGRATION AUTOUR DU LAC ALBERT ?

Dès lors qu'il est, clairement, indiqué que le déséquilibre géopolitique criant dans une aire géographique est attentatoire à la construction de la paix¹², la RDC et l'Ouganda sont-ils en mesure de transcender leur pulsion belliciste pour parvenir à concilier leurs intérêts dans une approche fonctionnaliste¹³. Si le charbon et l'acier, deux produits directement liés à l'industrie de l'armement pour la France et l'Allemagne se sont positivement transformés en outil de la paix entre les nations, longtemps en guerre, le pétrole de lac Albert n'en demeure pas moins une nouvelle donne pour l'Ouganda et la RDC. Les deux États ont, au cours de dernières décennies, entretenu des tensions qui ont débouché sur leurs soutiens directs et indirects aux mouvements subversifs hostiles à leur régime respectif.

La RDC et l'Ouganda sont-ils prêts à construire un nouveau rapport autour d'une institution commune pouvant gérer les réserves du brut du Lac Albert ? Il ne fait nul doute que la mise en place d'une institution chargée de la gestion des ressources communes à ces deux États pourrait pacifier leurs relations tout en forgeant ou en consolidant une nouvelle identité à la lumière de l'intégration régionale¹⁴.

10. Le Potentiel, *Oil of DRC découvre un champ pétrolier de 3 milliards de barils sur le lac Albert*. Disponible sur http://lepotentielonline.com/index.php?option=com_content&view=article&id=9788:oil-of-drc-decouvre-un-champ-petrolier-de-3-milliards-de-barils-sur-le-lac-albert&catid=87&Itemid=474, consulté le 20 septembre 2016.

11. Jeune Afrique, *Pétrole : Dan Gertler décroche le gros lot en RD Congo*. Disponible sur <http://www.jeuneafrique.com/7662/economie/p-trole-dan-gertler-d-croche-le-gros-lot-en-rd-congo/>, consulté le 20 septembre 2016.

12. Tshiyembe Mwayila, *Régionalisme et problèmes d'intégration économique : Aléna, Mercosur, Union Européenne, Union africaine*, Paris, L'Harmattan, 2012, p.50.

13. Roche, J.J., *Théories des relations internationales*, 7^e édition, Paris, Montchrestien, 2008, p.93.

14. Hermet, G. (s/dir), *Dictionnaires des relations*

II.1. Intégration autour du pétrole du Lac Albert, une équation incertaine ?

La découverte du pétrole, un *casus belli*, a ouvert un nouveau chapitre des rivalités entre l'Ouganda et la RDC. Il s'agit d'une nouvelle forme de tension qui a toujours existé sous la propension hégémonique. La fracture idéologique Est-Ouest ayant, largement, favorisé la RDC alors Zaïre, Mobutu voulait, en son temps, s'imposer comme un faiseur des rois dans la région des grands lacs.

L'avènement des caciques Hima-Tutsi à Kampala et à Kigali a modifié les enjeux géopolitiques régionaux. Mobutu, désormais sur le fil de rasoir, affiche l'attitude d'un chat échaudé devant une nouvelle alliance Kampala-Kigali prête à en finir avec son régime qui du reste, était déjà aux abois pour avoir été lâché par ses mentors occidentaux.

Kinshasa et Kampala sont devenus deux ennemis inconciliables. Dès la moitié de la décennie 90, Mobutu a autorisé aux deux forces rebelles ougandaises, farouchement, hostiles à la junte ougandaise dirigée par Museveni, les Forces Armées Alliées (ADF) et l'Armée Nationale de Libération de l'Ouganda (NALU) de se servir de son territoire comme une base arrière.

Pour Kampala, éradiquer ces mouvements subversifs était devenu une question de vie ou de mort. Le moteur de l'agression de la RDC en faveur du pouvoir de paille aux mains de l'Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo (AFDL) dirigée par Laurent-Désiré Kabila n'en constituait pas moins un facteur important. Kabila s'aperçut, au lendemain de la prise de Kinshasa, la capitale de la RDC, le 17 mai 1997 qu'il était à la tête d'une coquille vide, qualifiant ses compagnons d'arme de « *Conglomérat d'aventuriers et d'opportunistes* ».

Cependant, l'UPDF qui avait soutenu militairement l'AFDL, après un retrait éphémère de la RDC le 27 juillet 1997 s'est retournée contre son ancien allié, le 2 août 1998, dans une vaste croisade militaire qui s'est soldée par le pillage systémique des ressources naturelles congolaises et une catastrophe humanitaire en RDC¹⁵. Officiellement l'UPDF a retiré ses troupes de la RDC en mai 2003¹⁶.

internationales : approches, concepts et doctrines, Paris, Dalloz, 2006.

15. Unyon Vakpa Katumba Oruma, I., *Les conflits armés de l'Ituri : les mécanismes de sa prévention et de sa gestion*, Paris, L'Harmattan, 2009, p.78.

16. Agenonga Chober, *Le retrait des troupes armées ougandaises de la RDC et son impact sur l'évolution des conflits armés de l'Ituri*, Mémoire de Licence en Relations internationales, Faculté des Sciences Sociales, Administratives

Dès lors, les enjeux stratégiques et sécuritaires ont subi une modification de fond en comble. Le curseur s'est déplacé vers une région qui, jusque-là avait échappé aux confrontations directes entre l'UPDF et les FARDC. Il s'agit du Lac Albert partitionné entre la province congolaise de l'Ituri, naguère un district et le district ougandais de Nebbi.

Le lac Albert a constitué, en 2007, un théâtre de violents affrontements armés entre la RDC et l'Ouganda. Cet incident fait suite à la capture, le 3 août 2007, de quatre marins ougandais déboussolés, semble-t-il, qui se sont retrouvés sur la rive congolaise du lac Albert¹⁷.

Montées de cran, les tensions ont pris des formes explosives au cours d'une patrouille militaire des éléments des FARDC qui ont pris pour cible une péniche en pleine exploration, coûtant la mort du personnel britannique travaillant pour le compte d'Héritage Oil Corporation, une entreprise canadienne. Comme une réponse du berger à la bergère, la riposte de l'UPDF ne s'est pas fait attendre. Après un échange de tir, un militaire congolais a été tué et l'UPDF a enregistré, dans son rang, un blessé.

Cet épisode a démontré à quel point les deux pays ont la facilité de recourir aux armes pour régler leur différend. Des troupes lourdement armées se sont amassées de deux côtés de la frontière. Les menaces d'une guerre étaient alors ouvertes entre les deux États.

Après une «trêve», d'un mois seulement, les deux pays se sont accusés mutuellement de provocation. Dans une confusion absolue, l'armée ougandaise a ouvert le feu sur une pirogue congolaise transportant des civils faisant six morts. Après échange de tir entre les deux tranchées, l'UPDF a déploré le décès de ses deux militaires.

Le Lac Albert devient le théâtre de violents affrontements. Si les deux parties ont utilisé le bâton, il n'en demeure pas moins vrai que la carotte s'est imposée comme une voie royale pour tenter une solution. Après ces affrontements, le pétrole du lac Albert est-il devenu une nouvelle carte diplomatique pour les deux États? Cette question essayera de trouver de réponse dans le point suivant.

III. PÉTROLE DU LAC ALBERT, UNE NOUVELLE CARTE DIPLOMATIQUE RÉGIONALE ?

La RDC et l'Ouganda ont exprimé leur volonté de sortir du dilemme du prisonnier. Cette démarche qui s'inscrit dans la théorie des jeux se serait fondée sur l'idée selon laquelle les deux parties pouvaient optimiser leurs relations en privilégiant des négociations

et Politiques, Université de Kisangani, 2012-2013, pp.109-120.

17. Yav Katshung, *op. cit.*, pp.3-4.

comme en témoigne la signature de l'accord de Ngurdoto (Tanzanie), le 8 septembre 2007 portant sur la coopération bilatérale. Signé sous la houlette de l'ancien président tanzanien, Jakaya Morisho Kikwete, cet acte d'engagement constitue l'expression de la sauvegarde des enjeux stratégiques «communs», notamment à travers la coopération en matière de l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures communes à ces deux États¹⁸.

Dans le même ordre d'idée, les parties se sont engagées à réactualiser un accord qui les liait conclu le 23 juin 1990 relatif à l'exploration des hydrocarbures et l'exploitation des gisements communs. À ce sujet, la partie congolaise a remis à la partie ougandaise le projet d'un protocole d'accord¹⁹.

En outre, les deux États se sont résolus de retirer leurs troupes de 150 km de leur frontière. Accord à forme simplifiée, cet acte d'engagement devrait entrer en vigueur immédiatement à la date de sa signature.

Par ailleurs, les hautes parties contractantes ont accepté d'amorcer le travail de démarcation de la zone disputée du lac Albert. Enfin, une fois l'an, les deux présidents ont convenu de se retrouver pour remplacer leurs chargés d'affaires par des plénipotentiaires. Le divorce diplomatique a été consommé dès le 2 août 1998 après l'invasion de la RDC par l'Ouganda entraînant la mise à sac de son ambassade à Kinshasa.

L'occasion faisant le larron, Kampala a réclamé à Kinshasa une somme chiffrée à un million de dollars américains (USD 1 000 000) pour le service rendu par une compagnie ougandaise appelée M/S Uganda Air Cargo. De son côté, Kinshasa a réclamé à Kampala la restitution de ses trois villas vendues par l'État ougandais pour une somme évaluée à deux cent septante-trois mille quatre cent quarante-quatre dollars américains (USD 273 444). C'est à l'issue d'un démêlé judiciaire avec la justice ougandaise à cause de la non paie du loyer pour le compte de sa mission consulaire de Kasese (Ouganda)²⁰ la haute Cour de Justice ougandaise a décidé de la vente des villas réclamées par la RDC. S'agit-il d'un combat d'arrière-garde pour la RDC? Il importe, à ce sujet, de rappeler que depuis le 19 décembre 2005, l'Ouganda a été condamné par la Cour Internationale de Justice (CIJ) pour ses actions subversives en RDC.

Enfin, un autre pas devrait être franchi après que les parties aient mis en application les dispositions de l'article 4, alinéas a et b prévoyant, respectivement,

18. Article 4, alinéa 3 de l'Accord de Ngurdoto/Tanzanie portant sur la coopération bilatérale entre la République Démocratique du Congo et la République de l'Ouganda.

19. *Ibidem* (point f).

20. Articles 7, *ibid.*

les rencontres au cours du mois suivant entre leurs ministres ayant dans leurs attributions les hydrocarbures et la désignation dans les ambassades de deux pays des experts en hydrocarbures dans le délai d'un mois pour assurer le suivi de l'exploration et de l'exploitation des hydrocarbures.

Le droit, comme perçu par la tradition réaliste, n'est ni plus, ni moins, ce qui devrait être. Si l'on s'en tient aux mutations qui sont intervenues après ces engagements, il ne fait nul doute les résolutions sorties de l'accord de Ngurdoto souffrent de nombreux écueils qui sont examinés dans le point suivant.

IV. OBSTACLES À L'INTÉGRATION AUTOUR DES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES DU LAC ALBERT

Nonobstant des améliorations significatives des relations entre la RDC et l'Ouganda, il persiste des obstructions à la démarche d'une paix susceptible d'être construite dans la région autour du lac Albert. Si entraves il y a, il ne fait nul doute qu'elles tiennent au double jeu de l'Ouganda dans les conflits armés qui déchirent la RDC dans sa partie orientale. D'autres obstructions, pas de moindres, se traduisent par les démarches multidirectionnelles de ces acteurs, d'éventuelle instrumentalisation de la question par le milieu occidental, des risques du phénomène «*Panama paper*» et de la recrudescence de nouvelles tensions sociales.

IV.1. Le double jeu de l'Ouganda, un cynisme voilé ou l'hégémonisme ?

L'Ouganda est loin de laisser la RDC dormir paisiblement dans son oreiller. Il imprime, régulièrement, ses empruntes derrière des mouvements subversifs qui opèrent en RDC. À ce titre, il joue, à la fois, au pyromane et au pompier.

Autant qu'il soutient la RDC dans la lutte contre certains groupes armés, autant il instrumentalise les mouvements subversifs dans ce pays. En 2008, l'UPDF a prêté main-forte aux FARDC à travers une opération conjointe dénommée *Lightning Thunder*²¹ visant les combattants de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA), un groupe politico-religieux extrémiste d'origine ougandaise qui, après son revers en 2005 en Ouganda, a établi sa base arrière en RDC. Aussi, a-t-il participé dans la traque contre les ADF-NALU aux côtés des FARDC avant de suspendre sa participation. Les ADF-NALU ont survécu et ont été

21. International Crisis Group, *L'Armée de résistance du seigneur : une stratégie régionale pour sortir de l'impasse*, Rapport Afrique N°157 – 28 avril 2010, p. 3.

pointées d'un doigt accusateur de recruter des combattants dans la région, y compris en Ouganda²².

Par ailleurs, c'est Kampala qui a abrité les tractations entre les rebelles du Mouvement du 23 Mars (M23) dont il était, pourtant mentor, et le Gouvernement congolais en 2013. Cet épisode s'inscrit au cours d'une période où la présidence tournante de la Conférence Internationale pour la Région des Grands Lacs (CIRGL) revenait à l'Ouganda. Cependant, il faut souligner que la CIRGL dispose de dix protocoles qui affirment l'engagement des parties pour assurer leur défense collective.

Cette politique d'autruche ne suffisait pas pour autant innocenter l'Ouganda qui était complice dans la création du M23²³ dont certains éléments ont pris la poudre d'escampette sur son territoire après la disparition, corps et biens, de ce mouvement. En plus, en juillet 2013, l'Ouganda n'a pas hésité à occuper militairement une localité congolaise, Sisi, située dans le territoire de Mahagi, en Province de l'Ituri en violation du droit international et des dispositions de l'article 3 de l'accord de Ngurdoto affirmant l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation. Après plusieurs jours d'occupation, les militaires ougandais se sont retirés sans être inquiétés.

En tout état de cause, l'attitude ambivalente de Kampala démontre qu'il se permet n'importe quel moyen pour maintenir la RDC dans une zone de turbulence afin qu'elle se préoccupe d'abord de sa sécurité, entre-temps, elle laisse échapper le contrôle de ses ressources. L'échange que nous avons eu avec un géologue spécialiste en pétrologie nous a indiqué que l'entrée en jeu de la RDC dans l'exploitation de ces ressources peut jouer négativement sur la réserve du brut du côté ougandais. Si scientifiquement cette thèse est valable, elle serait une des motivations pour l'Ouganda à accélérer ce processus. Toutefois, la pétrologie étant un domaine assez éloigné de notre dada, elle peut apporter d'éléments de compréhension supplémentaires à cette course frénétique ougandaise.

Plus la RDC traîne le pas, plus l'Ouganda tire le maximum de profit de cette ressource commune. Évidemment, ce n'est pas à l'Ouganda d'imposer à la RDC d'accélérer le processus d'exploration du gisement du pétrole.

22. Agenonga Chober, «Opérations militaires face aux menaces asymétriques au Kivu : un coup de pied dans la fourmilière?», in *Thinking Africa (Institut de Recherche et d'Enseignement sur la Paix)*, Note d'Analyse Politique n° 43, juillet 2016.

23. Lettre datée du 12 novembre 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité de l'ONU par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République Démocratique du Congo.

Les institutions congolaises paraissent encore en hibernation pendant que Kampala file à la vitesse de la croisière.

IV.2. Les démarches multidirectionnelles, nouveau risque de tension ?

Dans l'accord signé entre Kampala et Kinshasa en 2007 en vue de promouvoir l'exploitation et l'exploitation commune, il apparaît, sans aucun doute, qu'il s'agissait d'un simple vœu exprimé qui n'a pas été suivi d'acte. Si un accord vaut son pesant que lorsque ses dispositions sont respectées par les parties, il semble que l'acte de Ngurdoto constitue un projet mort-né car condamné d'avance à être respecté violé.

L'Ouganda et la RDC continuent, chacun, à faire cavalier seul. Kampala qui n'a pas de temps à perdre a mis les bouchées doubles pour profiter du revenu du pétrole afin d'améliorer son PIB dans la mesure où il n'a pas autant de richesses naturelles que la RDC qui a la réputation d'être un scandale géologique pour paraphraser Jules Cornet²⁴. Pourtant, l'hiatus apparaît au grand jour si l'on regarde une extrême pauvreté dans laquelle croupit sa population.

Le fait pour les deux États de poursuivre, parallèlement, l'exploration des hydrocarbures dans la région démontre qu'ils rechignent à œuvrer, conjointement, à l'anticipation du risque de nouveaux affrontements autour de ces ressources.

IV.3. L'instrumentalisation des tensions par le milieu d'affaire étranger ?

Il est sans ignorer que beaucoup de conflits qui surgissent en Afrique et ailleurs dans les zones minières et pétrolifères sont instrumentalisés par les multinationales juniors dont les intérêts sont enjeu. La «*géopolitique du chaos*», une thèse soutenue par Ignacio démontre à suffisance dans quelle mesure des régimes entiers dans le monde, particulièrement en Afrique, ne sont que des marionnettes de puissantes firmes internationales.

En RDC, les guerres successives qui ont éclaté ont été instrumentalisées par un kaléidoscope de firmes multinationales²⁵ qui, du reste, ne semblent pas avoir dit leurs derniers mots. Elles se sont appuyées sur les militaires ougandais à travers le «*commercialisme*

24. Cornet, J., cité par Tshiyembe Mwayila, *Politique étrangère de la République Démocratique du Congo : continuités et ruptures*, Paris, L'Harmattan, 2009, p.65.

25. Peleman, J., *Audition publique*, Bruxelles, Sénat, le 7 décembre 2001 ; De Failly, D. cité par Marysse S. et al., *Le coltan : pour comprendre les enjeux*, Paris, L'Harmattan, 2001 ; Ngbanda Zamboko, H., *Crimes organisés en Afrique centrale. Révélations sur les réseaux rwandais et occidentaux*, Paris, Dubois, 2004.

militaire», expression de Dietrich, pour générer de fonds au profit de ces acteurs.

Les conflits qui sévissent dans la partie orientale de la RDC sont instrumentalisés par les sociétés multinationales qui en tirent profit. Les entreprises chinoises ont été récemment mises en cause de distribuer les armes aux groupes armés du Kivu avec lesquels elles traitent.

L'ambassadeur chinois ayant rappelé à l'État congolais sa mission de réprimer les activités subversives, l'a mis devant sa responsabilité. La justice, est avant tout, l'affaire de l'État congolais.

L'aréopage d'entreprises occidentales qui ont été sollicitées dans les différentes phases exploratoires du pétrole ne pourrait-elles pas jouer dans un sens comme dans un autre pour armer ces deux États afin de mieux renforcer la sécurité autour de ce site pétrolier ?

Tout dépend des orientations que les deux parties pourront emprunter sans ignorer que «*la guerre, c'est la continuation de la politique par d'autres moyens*», comme l'indique Carl Von Clausewitz.

IV.4. Vers le « Panama paper » : une gouvernance prédatrice ?

L'intégration suppose, avant toute chose, l'expression de la volonté commune des États à concourir à leur développement mutuel. Si engagement il y a, il doit se traduire, concrètement, par la promotion de la bonne gouvernance, condition *sine qua non* de l'amélioration du bien-être social.

Il apparaît, pourtant, que l'exploitation des ressources naturelles donne lieu à de multiples abus de détournement de denier public au détriment des populations. En RDC comme en Ouganda, il s'est observé l'exclusion de la société civile dans le processus de prise décision. Cette tendance accrue d'écarter les acteurs de la société civile n'offre aucune garantie de la bonne gouvernance dans la gestion de ces hydrocarbures.

Il importe de souligner qu'en 2009, dans son rapport, International Transparency a classé l'Ouganda troisième pays le plus corrompu de la planète²⁶. L'issue de ces enquêtes met en cause la redistribution du revenu de ce secteur aux populations.

Par ailleurs, un groupe de journalistes et d'acteurs de la société civile de l'Afrique de l'Est qui ont accompagné l'assemblée législative dans le comté de Tonya Kaiso, une localité ougandaise où se localise un puits de pétrole ont été, impitoyablement, chassés. Cette

26. Stéphane Ballong, *Le Lac Albert : une manne pétrolière maudite pour la RDC et l'Ouganda*. Disponible sur <http://editions-sources-du-nil.over-blog.com/article-34309085.html>, consulté le 20 septembre 2016.

expulsion constitue, ni plus, ni moins, une preuve irréfutable de l'opacité de la gestion de ces ressources²⁷.

Du côté congolais, des efforts importants doivent être fournis pour offrir des garanties de la gouvernance. Des indicateurs, certes inquiétants, font redouter un risque de prédation et du clientélisme, notamment, autour du contrat avec les entreprises privées.

Le processus de négociation de contrat d'exploitation, en RDC, a mis en lumière le risque de la malversation financière. Ce débat a fait rage dans la sphère politique congolaise comme en témoignent des tentatives d'annulation de contrat signé avec Tollow Oil en faveur d'une autre société sud-africaine. Des tractations opaques ont été signalées entre certains caciques de la sphère politique congolaise avec le milieu étranger, autour de leur intérêt privé²⁸.

IV.5. Recrudescence de nouvelles tensions sociales ?

Sans nul doute, le maillon faible des États africains constitue la redistribution des ressources. À l'absence de la bonne gouvernance, comment envisager l'améliorer des conditions sociales, le maître-mot des populations congolaises ?

Le début de l'exploitation du pétrole est loin d'offrir une lueur d'espoir pour de nombreuses attentes sociales. En revanche, il est à craindre la cristallisation des frustrations qui, du reste, ne marqueront d'entraîner une fracture sociale. Un îlot de richesse au milieu d'un océan de misère est un château au pied de l'argile du fait des tensions sociales qui pourront en découler de la part des acteurs qui estimeront être marginalisés.

La RDC a, certes, une expérience en la matière. À Durba, en Province du Haut-Uélé, la société sud-africaine Kibali Gold Mining qui intervient dans l'exploitation de l'or a été butée à un farouche mouvement de contestation sociale matée dans le sang. Ces mouvements ont été fondés sur la non observance des clauses sociales et l'absence de l'indemnisation des personnes des membres de la communauté locales déguerpis d'une concession cédée par l'État à cette entreprise. Le lac Albert, une zone vitale pour la survie des communautés riveraines dont certaines se verront, certes, les activités interdites pour laisser place à l'exploitation du pétrole. La RDC et l'Ouganda ont-ils pris des dispositions d'encadrement des membres de ces communautés ?

À noter, par ailleurs, que ces deux États doivent investir dans la formation des membres des communautés riveraines à ce lac pour qu'ils soient employés

par les entreprises chargées d'exploiter les hydrocarbures. Cette stratégie pourra équilibrer, positivement, le besoin de la main-d'œuvre qui ne devrait pas être importée dans sa majorité.

En RDC et en Ituri en particulier, de nombreux jeunes universitaires qui terminent les études sans trouver de l'emploi fondent, de plus en plus, leur espoir sur l'exploitation de ce pétrole pour résorber le chômage. Encore faut-il que ces diplômés répondent au critère pour être engagés.

Il s'agit d'un défi supplémentaire que les États de la région doivent relever. L'importation de la main-d'œuvre étrangère ou d'autres régions de la RDC doit tenir compte des demandes sociales à l'échelle locale.

La prise en compte de cet élément peut étouffer dans l'œuf des sentiments identitaires et de la xénophobie contre les non originaires.

Dans cette région, il y a eu des vocabulaires qui ont été créés pour désigner les non originaires. Par exemple en Swahili «*Batoka chini*», désignant par exemple les Bantous, «*Andaka*», dans la langue Lugbara, une des communautés de l'Ituri basée dans le territoire frontalier d'Aru pour désigner de non originaires, «*ja madhi ou ja anya*», désignant la même réalité mais dans la langue Alur, une communauté transfrontalière riveraine à ce lac. Ce sont ces vocabulaires qui sont porteurs de germe de la haine tribale.

CONCLUSION ET SUGGESTIONS

Rien ne rassure que les hydrocarbures du lac Albert constitueront un nouvel instrument de rapprochement entre l'Ouganda et la RDC et des progrès sociaux dans la région. En dépit d'une base juridique posée par les deux parties à travers l'accord de Ngurdoto, il apparaît encore que les positions des parties restent ambivalentes.

Toutefois, les deux acteurs ont intérêt à optimiser leur relation en privilégiant une voie mutuellement acceptable en vue de relever de gigantesques défis de développement de la région. Les deux pays sont des partenaires économiques dont les populations échangent énormément des biens et des services. Afin d'éviter que les acteurs «*maintiennent les nations pacifiques séparées...*», pour reprendre les mots de David Mitrany, nous formulons les suggestions suivantes :

- Les dispositions de l'accord de Ngurdoto étant une voie royale, il appartient aux parties de les traduire en acte ;

- Que les deux parties construisent une institution commune chargée de gérer ces ressources et d'assurer le partage des dividendes proportionnellement à leur part de production ;

27. *Ibidem*.

28. Taimour Lay et Mika Minio-Paluello, *Pétrole au Lac Albert : Révélation des contrats congolais contestés*, 2010, pp.4-7.

- Définir une feuille de route d'une bonne gouvernance intégrant les clauses sociales ;
- Investir dans la formation intellectuelle des membres des communautés locales en vue d'offrir une partie de la main-d'œuvre requise à l'exploitation de ces ressources pour ainsi éviter les risques des tensions sociales ;
- Mettre en place un mécanisme conjoint de sécurité des réserves du brut pour éviter, à l'avenir, des accrochages militaires ;
- Accorder une place prépondérante aux organisations de la société en vue de garantir la transparence du processus.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Accord de Ngurdoto/Tanzanie portant sur la coopération bilatérale entre la République Démocratique du Congo et la République de l'Ouganda.

Agenonga Chober, «Opérations militaires face aux menaces asymétriques au Kivu: un coup de pied dans la fourmilière?», in *Thinking Africa (Institut de Recherche et d'Enseignement sur la Paix)*, Note d'Analyse Politique n° 43, juillet 2016.

Agenonga Chober, *Le retrait des troupes armées ougandaises de la RDC et son impact sur l'évolution des conflits armés de l'Ituri*, Mémoire de Licence en Relations internationales, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Université de Kisangani, 2012-2013.

Hermet, G. (s/dir), *Dictionnaires des relations internationales: approches, concepts et doctrines*, Paris, Dalloz, 2006.

International Crisis Group, *L'Armée de résistance du seigneur: une stratégie régionale pour sortir de l'impasse*, Rapport Afrique N°157 – 28 avril 2010.

Jeune Afrique, *Pétrole: Dan Gertler décroche le gros lot en RD Congo*. Disponible sur <http://www.jeuneafrique.com/7662/economie/p-trole-dan-gertler-d-croche-le-gros-lot-en-rd-congo/>, consulté le 20 septembre 2016.

le 20 septembre 2016.

Le Potentiel, *Oil of DRC découvre un champ pétrolier de 3 milliards de barils sur le lac Albert*. Disponible sur http://lepotentielonline.com/index.php?option=com_content&view=article&id=9788:oil-of-drc-de-

[couvre-un-champ-petrolier-de-3-milliards-de-barils-sur-le-lac-albert&catid=87&Itemid=474](#), consulté

Lettre datée du 12 novembre 2012, adressée au Président du Conseil de sécurité de l'ONU par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1533 (2004) concernant la République Démocratique du Congo.

Machiavel, N., *Le prince et autres textes*, Paris, Union générale d'Éditions, 2007.

Marysse S. et al., *Le coltan: pour comprendre les enjeux*, Paris, L'Harmattan, 2001 ; Ngbanda Zamboko, H., *Crimes organisés en Afrique centrale. Révélations sur les réseaux rwandais et occidentaux*, Paris, Duboiris, 2004.

Nzereka Mughendi Nissé, *Les guerres récurrentes en République Démocratique du Congo: entre fatalité et responsabilité*, Paris, L'Harmattan, 2010.

Ongendangenda Tienge, *Pour une exploitation rationnelle, formalisée et transparente des ressources pétrolières des Lac Albert et Édouard entre la RDC et l'Ouganda: analyse et pistes de solution*, Kinshasa, 2015.

par Tshiyembe Mwayila, *Politique étrangère de la République Démocratique du Congo: continuités et ruptures*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Roche, J.J., *Théories des relations internationales*, 7^e édition, Paris, Montchrestien, 2008.

Stéphane Ballong, *Le Lac Albert: une manne pétrolière maudite pour la RDC et l'Ouganda*. Disponible sur <http://editions-sources-du-nil.over-blog.com/article-34309085.html>, consulté le 20 septembre 2016.

Taimour Lay et Mika Minio-Paluello, *Pétrole au Lac Albert: Révélation des contrats congolais contestés*, 2010.

Tshiyembe Mwayila, *Régionalisme et problèmes d'intégration économique: Aléna, Mercosur, Union Européenne, Union africaine*, Paris, L'Harmattan, 2012.

Unyon Vakpa Katumba Oruma, I., *Les conflits armés de l'Ituri: les mécanismes de sa prévention et de sa gestion*, Paris, L'Harmattan, 2009.

Yav Katshung, J., *Ressources naturelles et conflits en Afrique centrale, la série continue: la RDC et l'Ouganda de nouveau dans la danse?*, Université de Lubumbashi, Chaire UNESCO des droits de l'homme.

À PROPOS DE THINKING AFRICA

Crée en janvier 2013 par une équipe de chercheurs et experts africains, Thinking Africa est un institut de recherche et d'enseignement sur la paix. Réseau de jeunes chercheurs, d'universitaires confirmés et d'experts, il offre, aux institutions, aux gouvernements, aux sociétés civiles, et aux organisations, des analyses, recommandations et formations pour vivre la paix sur le continent africain.

Nous publions des notes stratégiques sur les enjeux politiques, économiques et sociétaux en Afrique, formons des hauts fonctionnaires, officiers et décideurs africains au leadership, à la médiation et à la négociation. Nous organisons des conférences scientifiques et débats sur les enjeux névralgiques africains.

Thinking Africa
25 BP 1751 Abidjan 25
Côte d'Ivoire